

Québec, le 17 mars 2025

Monsieur Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
1045, rue des Parlementaires, 3^e étage, bureau 3.53
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

Vous avez récemment exprimé vos préoccupations concernant l'utilisation des fonds alloués à l'éducation à domicile par les centres de services scolaires et les commissions scolaires (CSS/CS). Vous souhaitez également savoir si la Table de concertation nationale en enseignement à la maison sera relancée prochainement.

Comme vous le savez, le ministère de l'Éducation accorde un important soutien financier aux CSS/CS dans le cadre des mesures 11043 (enseignement primaire) et 11053 (enseignement secondaire) des règles budgétaires. Ces mesures visent à offrir un soutien aux enfants recevant une éducation à domicile. Les CSS/CS gèrent l'utilisation de cette aide financière en fonction de leurs propres modalités, et les services offerts dépendent de leur disponibilité et des besoins des enfants.

Cela dit, il est essentiel de veiller à ce que tous les enfants reçoivent le soutien auquel ils ont droit. Ainsi, lorsque des enjeux sont signalés par les parents-éducateurs ou les associations québécoises d'enseignement à la maison, le Ministère n'hésite pas à intervenir pour trouver des solutions appropriées.

Le Ministère s'assure également de maintenir des relations étroites avec les différentes associations concernées en maintenant une ligne de communication ouverte. Cela permet d'agir rapidement et efficacement selon les problématiques et d'améliorer les processus de suivi en matière d'enseignement à la maison, en collaboration avec les différentes parties prenantes.

Ainsi, nous estimons que les dispositifs de communication actuellement en place sont de nature à répondre aux besoins contemporains en matière d'enseignement à la maison. Toutefois, si de nouvelles orientations en matière d'enseignement à la maison nécessitent la mise en place de processus consultatifs plus formels, nous n'hésiterons pas à recourir à la Table à cette fin.

...2

Soyez assuré de notre engagement à soutenir les parents qui choisissent l'enseignement à la maison pour leur enfant et à veiller, dans le cadre des responsabilités conférées au Ministère, à la qualité des services offerts, et ce, en partenariat avec les principaux acteurs engagés dans cette voie de scolarisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, mes salutations distinguées

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Drainville', with a large, stylized initial 'B'.

Bernard Drainville